



SAINT
GEORGES
de Mons

2020–2026

Bilan de mandat

Depuis 2020, Saint-Georges-de-Mons va de l'avant avec vous !

À Saint-Georges-de-Mons, la participation citoyenne est au cœur de notre action municipale. Réunions publiques, rencontres de quartiers ou de villages, concertations sur les grands projets : dès le début du mandat, nous avons tenu à associer les habitants à la vie de la commune.

Ce mandat 2020–2026 a été marqué par un contexte national et international particulièrement difficile. La crise sanitaire liée à la Covid-19, la guerre en Ukraine et la crise énergétique qui en a découlé ont profondément impacté notre quotidien. À l'échelle locale, la fermeture de la Manufacture de Lumières – laissant 102 salariés sans emploi – a été un choc économique et humain majeur. Face à cela, nous nous sommes mobilisés, en étroite collaboration avec la communauté de communes et les services de l'État, pour accompagner au mieux les salariés touchés.

Malgré ces épreuves, nous avons tenu notre cap. L'un des axes prioritaires définis dès 2020 était la **redynamisation du centre-bourg**. Cinq ans et demi plus tard, nous pouvons constater des résultats concrets : de **nouveaux services** et **commerces** se sont installés, avec une municipalité pleinement actrice du développement et de l'attractivité de Saint-Georges-de-Mons.

Depuis ce mandat, la population a évolué positivement, elle compte aujourd'hui plus de 2000 habitants (2003 habitants INSEE).

Trois priorités ont guidé notre action :

- **La santé** : nous avons rénové un local municipal pour y aménager deux cabinets médicaux, en vue d'accueillir des médecins ou d'autres professionnels de santé. Un cabinet est actuellement occupé par un ostéopathe. Par ailleurs, une maison de santé a été créée sur la commune voisine grâce à un jeune médecin qui en début de mandat a mobilisé et a mis en place une coordination des professionnels de santé, avec une offre de soins rayonnant sur notre territoire.
- **Les écoles** : un projet ambitieux de rénovation de l'école maternelle est engagé, avec un chantier démarrant en octobre pour une ouverture à la rentrée scolaire de septembre 2026.
- **Les commerces** : la commune a joué un rôle d'acteur et de facilitateur pour l'installation de nouveaux commerces, en accompagnant les porteurs de projets et en soutenant la redynamisation commerciale (détails dans ce dépliant).

Par ailleurs, nous avons toujours souhaité intégrer les membres de l'opposition dans une démarche constructive. Malheureusement, dès la première réunion du Conseil Municipal de mai 2020, l'opposition a catégoriquement refusé d'intégrer les commissions communales, ainsi que la commission sur la révision du PLU en cours de mandat. Nous trouvons également regrettable que l'opposition ait voté contre l'installation de plusieurs commerces et services dans la commune (hypnothérapeute, Adopte un Cookie, la Cave à Vins, les gérants de l'auberge...), ainsi que contre les demandes de subventions pour les travaux de l'école maternelle.

Ce **bilan de mandat** vous présente un état des lieux des engagements tenus par votre équipe municipale. C'est aussi l'occasion de vous remercier pour votre confiance et votre implication tout au long de ce mandat, au service d'un projet commun : faire de Saint-Georges-de-Mons une commune dynamique, solidaire, tournée vers l'avenir et vers les communes voisines.

Votre équipe municipale



2 cabinets médicaux



**Auberge le Saint-Georges
Installations de commerces**



**Projet école maternelle
(travaux en cours)**



**City Park
Aires de jeux**



Matériel Services Techniques



**Complexe Sportif
piste d'athlétisme**



**Cimetière drainage
engazonnement – cavurnes**



Commémoration du 13 août



**Monument du
19 mars 1962**



**Réhabilitation de
3 bâtiments abandonnés
(Ecole de Montbuisson,
Presbytère, l'ancienne boucherie)**

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DU MANDAT



7

3

8.2

5

9

2

4

8.1

1

6

Ecole de Montbuisson

9

Saint-Georges à l'écoute de ses villages

Tout au long du mandat, l'équipe municipale s'est rendue dans chacun des villages de la commune pour écouter les habitants, recueillir leurs doléances et répondre au plus près de leurs besoins. Ces réunions de proximité ont été un moment d'échange essentiel, et elles ont permis de faire remonter de nombreuses demandes concrètes. A la suite de chacune de ces réunions les travaux réalisables à court terme ont été effectués.

À la suite de ces échanges, plusieurs actions ont été menées :

- **Voirie** : de nombreux travaux de réfection et d'entretien ont été réalisés.
- **Gestion des déchets** : réorganisation et aménagement des points de collecte des ordures ménagères pour améliorer l'accès et la propreté.
- **Assainissement et fossés** : ouverture et entretien de fossés pour une meilleure gestion des eaux pluviales.
- **Sécurité routière** : mise en place de panneaux de signalisation, installation de miroirs pour améliorer la visibilité, ralentisseur, et limitation de vitesse dans les zones sensibles.
- **Entretien du petit patrimoine** : en lien avec l'association « Passage ».

Ces interventions traduisent la volonté municipale d'agir de manière concrète, au plus près du terrain, et en lien direct avec les attentes des habitants.

Saint-Georges rigoureuse pour ses finances

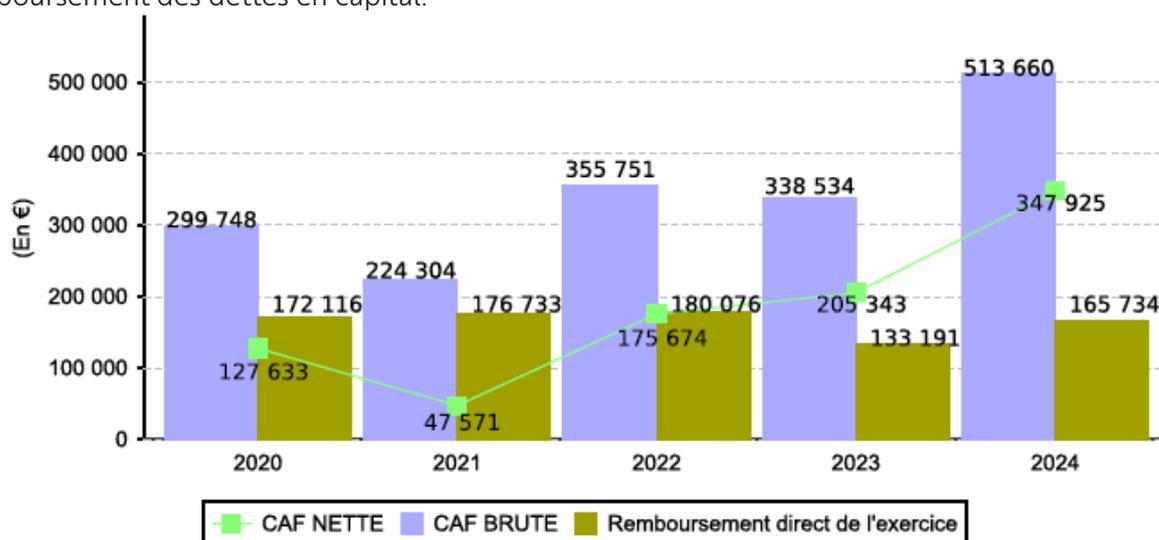
Dans un environnement inflationniste inédit depuis plus de 30 ans, les comptes de la commune font état d'**une situation positive**, avec des excédents de fonctionnement dégagés de **chaque année depuis notre prise de fonction** grâce à :

**DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT PLEINEMENT MAITRISEES
DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS ET BIEN SUBVENTIONNES**

Evolution de la CAF NETTE

CAF Brute : La capacité d'autofinancement brute (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement. Elle est calculée par différence entre les produits réels et les charges réelles de fonctionnement. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

CAF Nette : La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital.



Une gestion rigoureuse des finances redressées depuis 2020 nous a permis d'investir 2 440 000€ dans des projets structurants (incluant les travaux à venir de l'école maternelle), sans dégrader notre trésorerie.

Grâce au redressement et à la bonne gestion des finances de la ville depuis 2020, nous avons retrouvé notre capacité à investir. Nous avons également recherché activement des partenaires financiers institutionnels pour optimiser au maximum les dépenses communales.

Saint-Georges soucieuse de son cadre de vie et de sa sécurité

- Mise en sens unique de deux rues dans le bourg avec matérialisation de places de parking et mise en place d'un panneau stop avenue des volcans à proximité de la place du marché
- La vitesse de circulation dans le centre bourg limitée à 30km/h.
- La rue du paradis a été limitée à 50km/h.
- Elargissement de la route de la rue des Mésanges (de la Croix Sainte Anne en direction des Richards).
- Création de 15 places de parking devant le Parc Hom. (Avenue de la Libération).
- Création de 4 places de parking le long de la rue des Marronniers.
- Mise en place de barrières de protection fixes le long de l'église
- Création d'une place handicapée devant l'Espace Culturel Jean BLANC.
- Création d'un parking à vélos devant la mairie.
- Installation de 17 abris bus sur l'ensemble de la commune.
- Sécurisation du croisement de la D19/D90 (lieu-dit la croix Saint Anne) le département a acquis une portion des terrains contigus au croisement. Le début des travaux a été reporté à début septembre 2025.
- Réalisation de parterres de fleurs en remplacement des jardinières
- Achat d'un tracteur neuf et d'un tracteur d'occasion
- Achat d'un broyeur d'accotement d'occasion
- Achat de 2 étraves et d'une saleuse auto chargeuse
- Achat d'une désherbeuse mécanique
- Drainage au cimetière
- Création de 16 cavurnes
- Engazonnement du cimetière
- Système de digicodes à l'Espace Culturel Jean Blanc et au Complexe Sportif
- Mise en place d'une barrière au Complexe Sportif
- Révision Générale du Plan Local d'Urbanisme
- Requalification des feux tricolores



À l'issue de ce mandat, l'état de la voirie sur l'ensemble du territoire de la commune a été maintenu, mais il reste encore à investir. Chaque année un programme d'entretien est élaboré en lien avec les habitants lors des réunions de village, cela a permis de mieux identifier les besoins locaux et d'y répondre de manière adaptée. La communauté de communes qui gère la faisabilité, la gestion et la réalisation des travaux.

De 2020 à 2025, plusieurs chantiers ont été réalisés :

- Gourdon
- La Feuillade
- Lafont
- Courteix
- Bel Horizon (réfection des trottoirs)
- Rochefort
- Les Magneaux
- Le centre bourg
- Aménagements des accès aux habitations à la Croix de Pierre et au Moulin des Mas
- Un projet structurant a également été mené avec la réalisation d'un trottoir le long de l'avenue des Volcans, depuis le bas de Richemeunier jusqu'au raccordement avec le trottoir existant au croisement de la D90 et de la D416, améliorant ainsi la sécurité des piétons sur cet axe fréquenté.

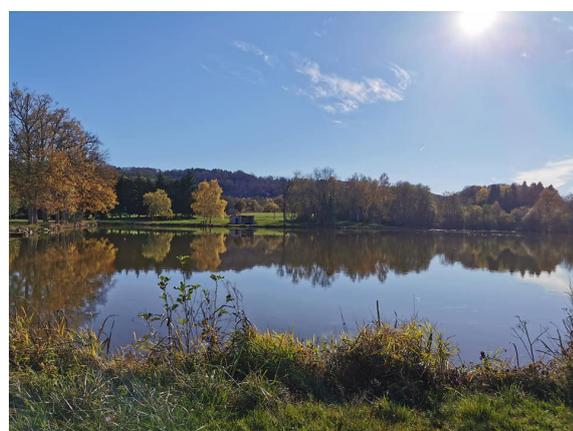
Saint-Georges-de-Mons, actrice de son développement grâce à des partenariats institutionnels solides

Saint-Georges s'affirme depuis le début de mandat comme une voix forte et constructive à travers un dialogue régulier et une collaboration étroite avec ses partenaires institutionnels, la Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge, les services de l'État (sous-préfet puis sous-préfète), le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la commune joue pleinement son rôle d'actrice du développement local.

Cette volonté d'agir en synergie se traduit par une relation de confiance, construite sur le temps long, et un travail de fond mené dans un esprit d'écoute, de responsabilité partagée et d'objectifs communs. Il en est de même avec les syndicats intercommunaux.

Avec la Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge

- Par souci de sécurité, l'ancien groupe scolaire a été condamné à l'accueil des enfants du centre de loisirs pour les vacances scolaires. Des échanges ont eu lieu avec le service jeunesse de la Communauté de Communes et la Protection Maternelle Infantile en vue d'une installation à l'école maternelle.
- Parking sous ombrières photovoltaïques en dessous du Complexe Sportif et Centre Aquatique
- Mise en place d'une barrière mutualisée sur les équipements sportifs communaux et intercommunaux
- Création d'un chemin de randonnée d'intérêt communautaire « Les 3 Etangs »
- Echanges constructifs ayant abouti sur un accord sur la répartition de la facturation du gaz et de l'eau de la cantine scolaire
- Contribution communautaire au financement des travaux du réfectoire de l'école maternelle
- Échanges réguliers sur la préparation du programme de voirie ou aménagements de sécurité sur la commune
- Convention de mise à disposition de personnel communautaire pour les activités sportives
- Installation de panneaux solaires sur les garages Villeréal et la Maison Magne
- Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH), aides à destination des propriétaires
- Projet de Pôle Enfance Jeunesse en dessous du Centre Aquatique au stade du dépôt de permis de construire
- Instauration d'un débat dans le but que le complexe sportif communal devienne communautaire (70% des utilisateurs sont hors commune)
- Réflexion sur la création d'un réseau de chaleur fatale en lien avec Aubert et Duval



Avec M. le Sous-Préfet Oliver Maurel puis Mme. La Sous-Préfète Pascale Rodrigo :

- Visites du Sous-Préfet puis de la Sous-Préfète à Saint-Georges. Soutien sans faille, réponses à toutes les sollicitations
- Défense des projets d'investissements qui ont abouti sur l'obtention de subventions (cabinets médicaux, travaux à l'auberge, chauffage de l'Église, travaux au complexe sportif, city park et école maternelle)
- Mise en place du Bus France Services
- Création d'un Forum pour l'Emploi à destination des anciens salariés de la Manufacture des Lumières, en lien avec la Communauté de Communes



Avec la Région :

- Défense des projets d'investissements qui ont abouti sur l'obtention de subventions (cabinets médicaux, achat et travaux à l'auberge, travaux au complexe sportif, city park, piste d'athlétisme et école maternelle)
- Mise en place de 17 abris bus sur la commune
- Finalisation de la fibre optique sur l'ensemble de la commune



Avec le Conseil Départemental :

- Défense des projets d'investissements qui ont abouti sur l'obtention de subventions (matériel des services techniques, travaux à l'auberge, tableaux numériques aux écoles, travaux au complexe sportif.
- Sécurisation du croisement de la D19/D90 (lieu-dit la croix Saint Anne) le département a acquis une portion des terrains contigus au croisement. Le début des travaux a été reporté à début septembre 2025.
- Comptage vitesse sur plusieurs portions (les Richards, Jeansol, le Bourg...), test chicanes.
- Partenariat avec l'OPHIS du Puy-de-Dôme pour la création de 21 logements seniors par la rénovation intégrale de l'ancienne Ecole Notre Dame. « LODGES Séniors ». Phase de dépôt du permis de construire. Fin des travaux prévus en 2028.
- Travaux de voirie en prévision sur l'Avenue des Volcans

Avec le syndicat Sioule & Morge :

- Rénovation de la station d'épuration de Courteix
- Etude de nouvelles stations d'épurations sur le bourg et les Richards, travaux inscrits dans le Schéma Directeur.
- Travaux sur réseau de l'Avenue des Volcans en prévision, en lien avec le Conseil Départemental

Avec le SIRB :

- Motion explicitant les motivations concourant à la sortie du Syndicat intercommunal de la retenue des Fades-Besserve (SIRB). Volonté des élus de Saint-Georges de vendre les actifs à un professionnel privé du tourisme. Proposition faite dès 2021, non retenue par le bureau du SIRB, mais imposée par les services de l'Etat fin 2024. Vente des actifs en cours.

Avec le SMAD des Combrailles :

- Journées de vaccination contre le COVID en salle des fêtes
- Accompagnement des professionnels de santé de la commune en vue de se coordonner.
- Convention Patrimoine en lien avec l'association « Passage »
- Réflexion sur l'installation d'un maraîcher sur la commune



Avec Territoire d'Énergie 63 (ex-SIEG) :

- Projecteurs LED au terrain d'honneur
- Réfection éclairage public de 69 points lumineux
- Requalification des feux tricolores
- A venir : remplacement de l'armoire de commandes et mise en place de projecteurs LED sur terrain annexe
- Sortie du groupement de commandes de Territoire d'Énergie au profit d'une adhésion à Alterna-Centrale Photovoltaïques de Queuille – énergie verte
- Défense d'un projet d'enfouissement de ligne électrique sur la commune de Queuille permettant de régler les problèmes de coupures de courant sur nos villages de Courteix, Fontmartin, et Genestouze.



Saint-Georges créatrice d'attractivité commerciale et engagée auprès de ses associations

Facilitatrice et Actrice dans l'installation de nouveaux commerçants :

- Prémption du dernier hôtel restaurant « Le St Georges » dans le but de conserver l'activité de restaurant. Installation de Justine Paret en tant que Cheffe de Cuisine.
- 1^{er} rendez-vous avec un audioprothésiste Loic Decaire, renvoi vers un propriétaire privé pour installation dans le bourg. Installé.
- 1^{er} rendez-vous avec une vendeuse de vêtements Samia Berriri, installation à la Maison Mathieu (local communal).
- 1^{er} rendez-vous avec Fabien Gilbert, restaurateur, renvoi vers un propriétaire privé pour installation dans le bourg. Installé.
- 1^{er} rendez-vous avec Imane Cherubin, restauratrice, installation à la Maison Magne, création du San Giorgio (local communal).
- 1^{er} rendez-vous avec un ostéopathe Lucas Manaranche, installation au cabinet médical depuis le 1^{er} juillet 2025.
- Aide remboursable de 6000€ pour l'installation de Sara et Carlos Nunes pour la reprise de l'épicerie du bourg. (remboursée)
- Réunion des entrepreneurs en début de mandat pour connaître leurs besoins et présenter les aides communautaires et régionales
- Petit déjeuner des entrepreneurs en avril 2025
- Création d'aides à destination des commerçants : ravalement de façades, aide à la rénovation énergétique.
- Réflexion sur le devenir de la zone d'activités en lien avec la communauté de communes et la Région, recherche d'une nouvelle industrie en cours.
- Réflexion sur le devenir des locaux de l'entreprise SOBECA en lien avec la communauté de communes et la Région.



Engagée auprès de ses associations

- Forum des Associations mutualisé avec les communes des Ancizes et Queuille
- Réunion annuelle pour préparation d'un calendrier des festivités pour l'année suivante
- Attribution de subventions aux associations ayant des projets
- Partenariat fort avec l'association « Passage » dans la préservation du petit patrimoine communal

Saint-Georges bâtit l'avenir et préserve son patrimoine

- Audit énergétique sur l'ensemble des bâtiments communaux
- Création de deux cabinets médicaux
- Bâtiments communaux équipés de luminaires ex-Dietal
- Remise en état de deux appartements (au-dessus de la Poste, et au-dessus de l'École, aujourd'hui loués).
- Deux bâtiments équipés de panneaux photovoltaïques d'une puissance de 9Kw : les garages de la place Villeréal et la Maison Magne
- Aménagement au camping d'une borne de point d'eau et électricité
- Rénovation des sanitaires du camping
- Nettoyage des lavoirs et peinture de la Croix de Fontmartin
- Rénovation de la salle du conseil municipal
- Aménagement d'un coin bureau « espace confidentiel » dans la salle du conseil au bénéfice des permanences des services de l'état.
- Vente du Presbytère pour l'accueil d'une famille.
- Vente de l'ancienne école de Montbuisson pour l'accueil d'une famille.
- Chauffage avec des radiants à l'Eglise
- Petit Patrimoine – Signature Convention Signalétique
- Déploiement d'aides à destination des propriétaires (rénovation énergétique) en lien avec la communauté de communes



Saint-Georges, engagée pour la transition écologique

- Audit énergétique sur l'ensemble des bâtiments communaux
- Deux bâtiments équipés de panneaux photovoltaïques d'une puissance de 9Kw : les garages de la place Villeréal et la Maison Magne
- La suppression d'une chaudière sur deux au gaz et le remplacement de toutes les conduites d'eau sanitaire au complexe sportif (une diminution de la consommation de gaz)
- Réfection éclairage public de 69 points lumineux
- Remplacement des luminaires de la médiathèque et du dojo par des luminaires LED
- Tous les éclairages de l'école élémentaire (du préau, bureau, couloir et de la classe Ulysse) ont été remplacés par du LED.
- Fermeture du vieux bâtiment en préfabriqué du club amitié, ce local était devenu inapproprié (énergivore, pas d'isolation, pas de double vitrage). Le club amitié a été déplacé dans des locaux communaux.
- Fermeture de l'ancien groupe scolaire qui était essentiellement utilisé pour les TAP. Les enfants participants aux TAP restent dans les bâtiments des écoles qui eux sont déjà chauffés. Seule reste à chauffer la salle occupée par la ligue contre le cancer. Comme les classes ne sont plus utilisées la chaudière fuel des années 70 a été arrêtée.
- Isolation à 1€ de toutes les canalisations de chauffage pour tous les bâtiments.
- Arrêt de l'éclairage public à 22h00 au lieu de 23h00 gain estimé par le syndicat territoire énergie (ex SIEG) de 8%.
- La chaudière au fuel de l'ancienne boucherie a été remplacée par des radiateurs électriques de nouvelle génération.
- Un contrat de fourniture d'électricité a été passé avec SOLEIL DE LA VIOUZE pour tous les bâtiments communaux pouvant être éligibles
- Arrêt de pesticides
- Fauchage des accotements raisonné
- Broyage des haies réalisé en suivant la réglementation en vigueur
- 80% des tontes sont réalisées avec la technique mulching
- Eco-pâturage mis en place avec les propriétaires de chevaux

Saint-Georges solidaire avec ses habitants

- Mise à disposition de la salle des fêtes pour les personnes travaillant en extérieur afin qu'elles puissent déjeuner au chaud (période COVID)
- Collecte de vêtements pour l'Ukraine
- Journées de vaccination contre le COVID en salle des fêtes
- Colis des plus de 80 ans 100% avec des produits locaux
- Banque alimentaire payante 1€ par distribution, puis 2€ et transfert à la Communauté de Communes dispositif avec l'Epicerie Solidaire Itinérante Communautaire. (Plus de gestion communale)
- Création d'un forum pour l'emploi à destination des anciens salariés de la Manufacture des Lumières (ex-Dietal), avec la communauté de communes et les services de l'Etat



Saint-Georges citoyenne

- Mise en place des réunions de village
- Création d'un nouveau site internet
- Création d'une Chaine YouTube « Mairie de Saint-Georges-de-Mons »
- Forte communication sur les réseaux sociaux, le journal La Montagne et nouveau partenariat avec Le Semeur
- Création d'un plan du cimetière
- Création d'un plan de la ville
- Création de chemins de randonnées dont un d'intérêt communautaire
- Création d'un dépliant de randonnées
- Nouvelle signalétique touristique en et hors agglomération en lien avec le SMAD des Combrailles

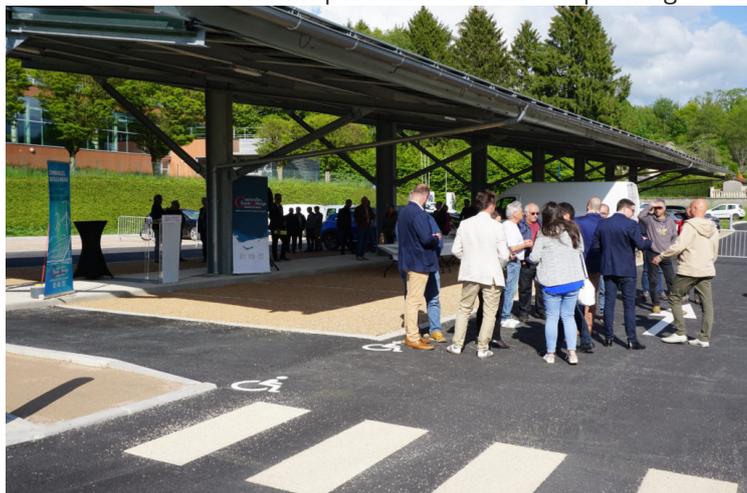
Saint-Georges attentive à sa jeunesse et à ses écoles

- Création d'un Conseil Municipal des Jeunes mutualisé avec la commune des Ancizes
- Rénovation de l'aire de jeux des petits
- Rénovation de l'aire de jeux des moyens
- Installation d'un City Park
- Installation d'un Aéroskate
- Installation d'agrès de Sport
- Mise à disposition du personnel communautaire pour activités sportives à l'école
- Intervenant musical dans toutes les classes de l'école
- Rénovation de l'école maternelle
- Achat de nouveaux tableaux numériques, ordinateurs et tablettes aux écoles
- Installation d'un banc de l'amitié à l'école élémentaire



Complexe Sportif :

- 1^{ère} tranche de travaux de rénovation du Complexe Sportif
- Aide au financement des travaux du Club House de l'USGA Tennis
- Rénovation des 2 courts de tennis extérieurs
- Création des rendez-vous Sport – Santé le 1^{er} samedi du mois en lien avec l'USGA
- Rénovation de l'éclairage du terrain de football.
- Reprise de l'entretien des terrains. Mise en place de robots de tonte.
- Isolation de l'ensemble des conduits d'eau chaude.
- Mise en sécurité du complexe sportif par l'installation de digicodes, installation de caméras.
- Réfection de la piste d'athlétisme
- Pose d'une barrière électromécanique à l'entrée de la piscine
- Création d'un parking sous ombrières photovoltaïques en lien avec la Communauté de Communes en dessous du Centre Aquatique.
- Création d'un chemin piétonnier reliant le parking et les équipements sportifs.



Saint-Georges fédératrice autour de la culture et de la mémoire (transmission)

- Installation d'une boîte à livres
- Expositions à l'Espace Culturel Jean Blanc
- Installation d'une cage de laminage offerte par Aubert et Duval en hommage aux salariés
- Redynamisation de la Fête Patronale et autres événements avec la venue de têtes d'affiches (Team Goldman, Gregory Perrier, Jean-Claude Borelly, Wazoo...)
- Création d'un festival culturel : Les Estivales de Saint-Georges
- Création de la commémoration du 13 août en hommage aux résistants locaux ayant participé à la Libération des 114 prisonniers de la Maison d'Arrêt de Riom
- Création d'un monument du 19 mars en lien avec le comité local de la FNACA de Saint-Georges
- Dorure des lettres de la plaque fixée au mur du cimetière retraçant l'audacieuse Libération du 13 août 1944
- Réfection du Monument aux Morts
- 80^e anniversaire de la Libération des prisonniers de la Maison d'Arrêt de Riom le 13 août 2024, en lien avec les communes de Sauret-Besserve et Riom
- 80^e anniversaire de la Victoire le 8 mai 2025 en lien avec les anciens combattants, les enfants des écoles et plusieurs associations
- Création d'un programme civique et mémoriel à destination des jeunes de 3^e dans le cadre du 80^e anniversaire de la Victoire (formation porte-drapeaux, visites mémorielles...)



Sous partie : DISTINCTIONS

- Diplôme d'Honneur remis par le Souvenir Français
- 1^{er} Prix Départemental de l'Initiative Mémorielle remis par l'ANMONM63
- 1^{er} Prix National de l'Initiative Mémorielle remis par l'ANMONM
- Médaille du Président de la République (projet mémoriel de la création d'une commémoration du 13 août)

Saint-Georges prépare son Avenir

- Partenariat avec l'OPHIS du Puy-de-Dôme pour la création de 21 logements seniors par la rénovation intégrale de l'ancienne Ecole Notre Dame. « LODGES Séniors ». Phase de dépôt du permis de construire. Fin des travaux prévus en 2028.
- Partenariat avec la Communauté de Commune avec le projet de Pôle Enfance Jeunesse en dessous du Centre Aquatique. Dépôt du permis de construire prévu fin d'année 2025.
- Négociation en cours avec un boulanger pour une installation à l'ancien groupe scolaire dans le cadre de la redynamisation du centre-bourg. Projet de regrouper plusieurs commerces.
- Identification de l'ensemble des chemins ruraux en mauvais état dans le but d'établir des devis par des professionnels pour des travaux en 2026.



ENCART OPPOSITION



ET SI NOUS PRÉSENTIONS AUX HABITANTS LE VRAI BILAN DE CETTE ÉQUIPE... !

L'opposition a reçu un courrier recommandé au début juin 2025 lui annonçant la prochaine parution d'un bilan de 8 pages et précisant que notre groupe n'était autorisé qu'à diffuser un texte de 2/3 d'une page avec un maximum de 330 mots. Au vu de la situation réelle, le contraire nous paraissait plus judicieux à savoir pour le vrai bilan de cette équipe, les 2/3 d'une page suffisaient alors que les remarques, insatisfactions et réclamations auraient pu contenir dans les 7 autres pages. Le 9 juillet nous apprenons qu'en définitive le bilan sera de 12 pages et que nous avons droit à 500 mots avec un texte à fournir avant le 12 juillet ! Cette situation est à l'image de ce mandat : approximations, tergiversations et musèlements permanents !

Ce mandat a commencé par des **mensonges** : un surendettement (démenti par le Sous-préfet et le percepteur), une appartenance politique erronée (front de gauche en 2020 puis Républicain en 2021), une opposition à l'installation de l'usine CHIMIREC puis un vote favorable au 1^{er} conseil communautaire, il a continué par des mensonges (volonté de plus de 300 personnes de la commune d'acheter l'Hôtel Saint-Georges ?) et il finit par des mensonges (voir ces 11 pages de bilan).

Le vrai bilan inavoué est :

Une déni total de **démocratie**,

Une **méconnaissance** abyssale de la gestion communale,

Un nombre record de **démissions** : 8 (5 conseillers municipaux, 2 adjoints, 1 conseillère déléguée),

Un **absentéisme** inqualifiable aux séances du Conseil Municipal sur l'ensemble du mandat :

- Opposition : **5** absences dont 4 sont dues à un changement de date de dernière minute,
- Équipe majoritaire : **107** absences,

L'**inexistence** de commissions,

Un **abandon** total des villages et de l'entretien du bourg,

L'**abandon** de projets structurants : cabinet médical...,

Une **baisse** drastique de la population,

Des associations **maltraitées**,

Un commerce en **berne**,

Une **paupérisation** sans précédent de la commune (vente de terrains, vente de l'école de Montbuisson, vente du presbytère),

Une **perte** significative des terrains constructibles pénalisant les propriétaires fonciers

suite à l'inutile révision générale du P.L.U. la surface constructible passant de **80 à...8** hectares

Un nombre **faramineux** de dépôts de plaintes, de mains-courantes, de lettres d'intimidation, de menace et de dénonciation envers les habitants,

Des **fausses** accusations envers les élus de l'opposition,

Des employés municipaux **malmenés**,

Un **saupoudrage** d'actions en fin de mandat,

Un coût **exorbitant** et **inavoué** réservé à l'organisation de manifestations destinées à se faire reluire, aux frais du contribuable !

Une attitude **éhontée** de « m'as-tu-vu » en fin de mandat,

Des discours publics **impudiques** au vu de la réalité !

Voilà le vrai bilan de cette équipe qui veut vous endormir et proposer de continuer !

UN BILAN = UNE HONTE

STOP !

les habitants de SAINT-GEORGES-DE-MONS ne sont pas des imbéciles !

Annie VALANCHON, Serge AGRAIN et Franck BALLY

Retrouvez-nous sur notre page Facebook « SAINT GEORGES DEMAIN »

afin de vérifier l'entière véracité de nos propos !